

(DÉ)BLOQUONS TOUT, TOUS ENSEMBLE

Action citoyenne du 10 septembre (250 000 participants), énorme Fête de l'Humanité pour sa 90^{ème} édition (610 000 entrées), mobilisation de l'intersyndicale du 18 septembre (1 000 000 de manifestants): de ces trois événements marquants de cette rentrée montent beaucoup de colères, émergent de nombreux désirs et de grandes exigences.

Les **colères** sont le fruit de la hausse des inégalités, de l'austérité sans fin (sous prétexte de l'accroissement de la dette ...), de l'injustice fiscale entretenue sciemment, de la casse systématique de tous les services publics, de l'envol des prix de l'énergie ... et, toujours, de la retraite à 64 ans. Face à ce déluge antisocial, le 5^{ème} changement de 1^{er} Ministre en deux ans (qui vise à maintenir des budgets qui accablent l'immense majorité de la population) ne répond en rien aux exigences des français. Le **désir de justice fiscale** devient irrépressible : taxer les plus riches par l'application de la taxe Zucman (2% sur les 1 800 plus grosses fortunes), réactualiser l'impôt sur la fortune, réprimer les tricheurs de l'évasion fiscale par la mise en place de l'impôt à la source pour les entreprises...

Le **désir de justice sociale** ne l'est pas moins. Le montant des aides publiques accordées aux entreprises est de 211 milliards d'euros sans contrepartie ni contrôle. Les grands patrons sont vraiment les premiers assistés de France. Et de loin ! Avec quelles contreparties pour les salarié.e.s ? De meilleures conditions de travail ? Une rémunération plus

juste ? Un pouvoir de décision accru ? Rien de tout ça ! Que la richesse créée par les travailleurs et les travailleuses ne soit plus confisquée mais partagée, mise en commun, socialisée sous leur contrôle. Notamment par des hausses de salaires, des moyens donnés à l'éducation, l'hôpital, la culture, la retraite complète à 60 ans maximum...

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les organisations syndicales cherchent encore les meilleurs moyens d'accroître la pression pour faire reculer la politique austéraitaire et obtenir des mesures sociales financées par la contribution des plus riches

Le mouvement en cours remet au centre du débat public **les grandes exigences que sont la démocratie, l'équité, le progrès social**, Ces exigences relèguent à l'arrière-plan les arguments diviseurs du RN. **Elles placent les forces de Gauche devant leurs – lourdes - responsabilités**. Les polémiques stériles, les postures d'un âge passé qui font craindre un retour de la division, alimentent l'amertume, découragent l'action, obscurcissent les perspectives. Elles sont un frein au progrès social.

Les communistes réaffirment que **seule l'UNITÉ sur les bases du programme du NFP et dans le respect de tous les partenaires, est un devoir impératif pour créer les conditions politiques nécessaires à la satisfaction des revendications exprimées**.

PAIX : LA FORCE DU DROIT

ET DE LA RAISON DOIT L'EMPORTER



À l'appel du Mouvement de la Paix, le 10 août, la salle municipale de Jarsy était comble. Le rassemblement faisait suite à une randonnée pacifiste contre les armes nucléaires. Cette initiative n'était qu'une parmi d'autres pour populariser **l'indispensable nécessité du combat pacifiste**. D'autre part, deux initiatives, impulsées par le PCF, avaient eu lieu à Albertville et Chambéry pour commémorer l'assassinat de Jean Jaurès, l'infatigable défenseur de la paix.

C'est que devant le spectacle d'un monde fracassé par les guerres et les injustices, la lutte pour la paix mobilise. On ne peut rester immobile. Pour les communistes, il faut refuser « les logiques de guerre, la fuite en avant guerrière ». Rien n'est inéluctable.

A l'Est, l'agression contre l'Ukraine est inacceptable. L'armée russe doit se retirer, dans l'intérêt commun des peuples ukrainien et russe. **Un règlement diplomatique au conflit** est la seule solution tenable. Et le retrait russe devrait être suivi d'**une conférence de sécurité collective** pour l'ensemble du continent, avec **la sortie de l'OTAN,**

avec des négociations pour un désarmement global en Europe, dans l'idée de pousser à la signature du traité d'interdiction des armes nucléaires.

Au Moyen-Orient, l'horreur est quotidienne. Adoubé par Donald Trump, Benyamin Netanyahu met en œuvre un génocide à Gaza, une partition en Cisjordanie, bombarde au phosphore le Liban, agresse la Syrie, l'Iran, le Yémen, le Qatar ... Netanyahu est un odieux criminel à juger en urgence. La communauté internationale doit le contraindre à **cesser les massacres et à accepter l'existence de l'État palestinien. Dans ce cadre, la France et l'UE ont les moyens de peser très efficacement, notamment par des sanctions du type de celles prises contre la Russie (pourquoi deux poids deux mesures?)**.

Oui, la lutte pour la paix est aujourd'hui un combat majeur, vital...Face au capitalisme de la violence et de la concurrence, nous avons au contraire besoin, pour **construire un monde pacifié, d'une coopération internationale entre peuples libres et indépendants**.

Réforme du mode de scrutin en trompe l'œil

Côté face : pas mal !

Votée par le Sénat par 192 voix contre 111, la « Loi parité » se présente sous des dehors flatteurs : le scrutin proportionnel (listes « bloquées », vote sans panachage) est étendu à toutes les communes et toutes les listes de candidats devront alterner femme/homme pour renforcer la parité (les conseils municipaux des petites communes ne comptent que 37,6% de femmes). Dans les communes de moins de 1 000 habitants les listes candidates pourront comporter 2 candidats de moins (pour faciliter la constitution de listes) ou 2 candidats de plus (qui suppléeront les éventuels démissionnaires) que le nombre de sièges à pourvoir.

Côté pile : ça se complique !

Évidemment, pour les communistes comme pour tous les progressistes, la parité est une nécessité et le scrutin proportionnel même limité, un pilier du pluralisme démocratique.

Néanmoins, leur mise en œuvre dans les communes de moins de 1000 habitants (c'est le cas de nos 14 communes) interroge. Le panachage, désormais impossible, a été largement utilisé par les électeurs, souvent pour « équilibrer » l'influence des divers courants de pensée au sein des conseils municipaux. Désormais, les électeurs ne pourront modifier ni la composition, ni l'ordre des listes. De plus, ils n'auront toujours pas prise sur la désignation des représentants de leur commune dans les instances communautaires (Grand Chambéry pour nous). Dans ces conditions, le pluralisme supposerait la présence de plusieurs listes affichant clairement leurs options « politiques » (notamment au niveau de l'agglomération où il est difficile de se parer d'apolitisme). Dans nos communes où la difficulté de trouver des candidats en nombre suffisant pour construire une seule liste est grande, le nouveau mode de scrutin ne semble démocratique que sur le papier.

Et les « mauvais esprits » ne manqueront pas de soupçonner les promoteurs de la loi de favoriser l'apolitisme et/ou de pousser au regroupement des communes pour faciliter la constitution des listes de candidats. L'intention semble louable. Mais, en réalité, la fusion des communes c'est beaucoup moins d'élus de proximité. Et là on ébranle fortement le socle démocratique de notre pays.

Que cache l'apolitisme ?

Beaucoup de conseillers municipaux s'en réclament. Or, face aux problèmes d'une commune, comment choisir des solutions conformes à l'intérêt général sans analyses du contexte social, sociétal, économique... et sans les soumettre au débat contradictoire ? « Administrer la cité » est un exercice éminemment – et étymologiquement ! - politique.

La loi NOTRe a réussi à triturer les échelons administratifs, redistribuer les compétences vers le haut, relancer la fusion des communes après leur avoir fait les poches, éloigner tous les exécutifs des citoyens déjà dépourvus de moyens d'expression libre. Curieuse façon de traiter la commune reconnue par la majorité des concitoyens comme la collectivité la plus appréciée. Et dans une telle situation, l'apolitisme n'engendre qu'une gestion technocratique,

rigide, soumise à une réglementation administrative volontairement complexe, prétendument indépassable parce que contrainte par l'affaiblissement des dotations de l'Etat. L'apolitisme renforce l'apathie des citoyens.

Les organisations politiques, partie intégrante de la démocratie (article 4 de la constitution), ont un rôle irremplaçable. Sans elles, sans la pluralité d'analyses, de réflexions collectives et de propositions produites en leur sein, seules émergent des formes d'autoritarisme et de clientélisme nuisibles à la société toute entière.



Le RN, mensonge et démagogie.

Encouragé par sa présence au second tour des législatives 2024, Brice Bernard, conseiller régional RN d'Auvergne Rhône-Alpes, a la mairie de Chambéry en ligne de mire. Dans une « lettre ouverte aux habitants », il la joue « sociale », affirmant ainsi que « le pouvoir d'achat s'effondre ». Pas faux, mais il cache la responsabilité des députés RN dans cet « effondrement ». Ils ont voté contre l'augmentation du Smic, contre l'indexation des salaires sur l'inflation, contre le blocage des prix des produits de première nécessité, contre la gratuité des premiers mètres cubes d'eau, contre la gratuité des cantines et des fournitures scolaires, et on en passe ! Le RN n'a rien fait pour améliorer la vie des habitants, au contraire !

Brice Bernard assène que « l'Etat nous matraque d'impôts », ce qui est complètement faux pour les riches et les grosses sociétés qui connaissent mille et une façons d'y échapper. La question n'est pas celle de l'impôt mais de sa juste répartition. Or les députés RN ont voté contre le rétablissement de l'ISF, contre une taxe sur les superprofits, contre une taxe sur les revenus supérieurs à 3 millions d'euros ! C'est sûr qu'après, il ne reste plus que la population pour payer !

Evidemment il déploie son fonds de commerce habituel, l'insécurité, proposant des mesures déjà cent fois évoquées et mises en œuvre (vidéo protection, forces de l'ordre), mais qui n'ont rien changé et ne changeront rien si on ne s'attaque pas au fond des choses, à savoir la déstructuration des vies entraînée par le capitalisme.

Les électrices-électeurs des Bauges concerné.e.s

Le poids des élu.e.s RN chambériens au sein de Grand Chambéry pèsera sur nos 14 communes. D'autant qu'ils chercheront des relais locaux pour entonner avec eux, sur un ton gentillet et faussement compréhensif, la petite chanson qui nous prépare des jours dangereux pour les libertés publiques, la vie sociale et la vie culturelle.

À combattre sans modération.

DERMATOSE NODULAIRE : BESOIN D'UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE PAR L'ÉTAT

Cette maladie ne touche que les bovins et ne présente aucun risque pour la santé humaine.

Un vaccin existe, produit hors de France, à la commande. Dans l'attente de la livraison des doses et durant le délai de 3 semaines après la vaccination, le ministère de l'agriculture applique une mesure imposée par le droit européen : l'abattage de la totalité du troupeau dès l'apparition d'un cas avéré.

Cette décision est appliquée dans des conditions déplorables : l'abattage a lieu devant les paysans choqués, en plein désarroi de voir détruit le travail patient de sélection et d'élevage de plusieurs années. Paysans déjà en proie à d'autres inquiétudes : le retour

des troupeaux d'alpages, le déséquilibre financier malgré les indemnités, la survie de la ferme déjà affectée par les problèmes récurrents de l'agriculture (rémunération, succession, PAC...).

Cette méthode, qui porte administrativement le nom ambigu de « dépeuplement », peut également entraîner la disparition de nombre de fermes à visage humain. Peut-on laisser encore disparaître ces exploitations si utiles dans la chaîne d'approvisionnement, si nécessaires à la biodiversité et à l'entretien de nos paysages ? Le maintien de l'agriculture paysanne correspond à l'intérêt général. Il relève donc de la responsabilité de l'État qui doit y faire face.

CHARTREUSE D'AILLON :

DES INFOS ALLÉCHANTES MAIS AU GOÛT D'INACHEVÉ

Pour pallier le désengagement du PNR, Grand Chambéry, sans compétence dans le domaine culturel, a, sans doute, voulu trouver un nouveau mode de gestion de la Chartreuse avant les élections municipales de 2026. L'appel d'offre prévu pour désigner le futur gestionnaire du site n'a pas eu grand succès. Une seule réponse ! Celle de la SAS d'Aillon et d'Ailleurs présidé par M. J. Salord, fondateur d'une société d'assurance santé animale et investisseur déjà bien connu des aillonnais pour avoir acquis hôtel et restaurants, entre autres.

Sur le site de Grand Chambéry, il est indiqué que la convention d'occupation temporaire signée le 10 juillet comporte un engagement d'une durée de... 15 ans. Mais que savons-nous au juste de son contenu ? Le « nouvel élan » promis à la Chartreuse (voir l'article paru dans le numéro d'automne des Amis des Bauges) tient dans des formules

qui font rêver plus qu'elles n'informent : « programmation riche et diversifiée », « condensé de savoir-faire local », « animation thématiques », « visites guidées », « concerts et spectacles », « création de résidences d'artistes », etc. Avant de nous réjouir, nous souhaiterions de sérieux éclaircissements. Quels rôles respectifs de l'investisseur privé, des associations et des collectivités territoriales dans la définition des missions et des programmations ? Quelles garanties et contreparties ? Quelle répartition des charges ? Quelles retombées en matière d'emplois directs et indirects ? Etc...

Sans réponses à ces interrogations, comment être assurés que l'ambition -que nous avons formulée dans nos colonnes de « donner un nouvel élan à la vie culturelle du massif » (journal n°30) - se concrétisera vraiment dans le cadre d'une convention public/ privé ?

Malgré deux relances, la promesse de nous mettre en contact avec le bureau d'ingénierie chargé du projet de gestion de ce site patrimonial n'a pas été tenue. Il nous semble, pourtant, que nous avons à dire sur le sujet. Pour s'en convaincre, qu'on relise ce que nous avons écrit au mois de mai et ce que dit, au mois de septembre, l'article (page 10) des Amis des Bauges. Nous regrettons, une fois de plus, la frilosité des élu.e.s face aux demandes d'information et de participation des organisations qui se préoccupent de l'intérêt général.

PNR : UN MODE DE GESTION ... À NE PAS REPRODUIRE

La réduction des dotations budgétaires de la Région a contraint le PNR à se désengager (discrètement, pour éviter les protestations) de la gestion de la Chartreuse d'Aillon.

Un précédent inquiétant pour tous les PNR de France dont le président fédéral n'est autre que M. Ph. GAMEN. En effet, on peut légitimement s'inquiéter de l'affaiblissement du financement public des missions des PNR mais surtout de son « grand remplacement » par des investissements de riches acteurs privés qui s'auraient du titre de « mécènes » (tout à leur honneur) mais imposent leurs choix culturels. In fine, ce sont les missions des PNR, elles-mêmes, qui seront soumises au bon vouloir et aux intérêts- des financeurs privés. Et là, le bât blesse !

AVIS AUX BAUGUIES

Nous avons tous besoin de nous retrouver pour débattre, dialoguer, réfléchir, nous organiser. La section du PCF est disponible pour porter, avec vous, les valeurs d'égalité de fraternité, de liberté, loin du repli sur soi et de la division dont les réactionnaires se nourrissent.

En Bauges, pour notre part, nous continuerons d'organiser des débats publics (du type ceux qui ont eu lieu à La Motte). Nous tentons aussi d'imaginer un format plus propice à l'étude approfondie des sujets traités.

Nous sommes également disponibles pour co-organiser des initiatives de ce type... et à l'occasion, pourquoi pas ? pour chanter, danser et rire ensemble.

LA CULTURE : UN BIEN COMMUN

ESSENTIEL À SAUVEGARDER PARTOUT

La culture met en partage des émotions, propose des imaginaires sans limite, soulève des questions et suggère des réponses. Elle nous construit et nous fait avancer dans la vie. Sans elle, pas de société prétendue libre.

En France, la politique culturelle publique reposait sur **deux principes fondateurs** inspirés du Conseil National de la Résistance : **liberté de création et intervention financière des pouvoirs publics**. Depuis plusieurs années, ce consensus a été rompu.

Dans la période récente où l'on nous parle du matin au soir d'austérité, la culture est prise pour cible comme une simple ligne à compresser dans les budgets des collectivités. Aujourd'hui, le budget « pass-culture » mis en place par E. Macron pour favoriser l'accès aux jeunes aux arts et à la culture est raboté, voire gelé. Dans notre région, Wauquier et Pannekouck ont sanctionné des directions d'institutions culturelles sur fond de désaccord politique, entraînant la fermeture de lieux culturels et la mise au chômage d'intermittents du spectacle. La présidente de la région Pays de la Loire vient de

supprimer les financements de la quasi-totalité de la politique culturelle régionale en invitant les associations à se tourner vers des financements privés. Nos communes, privées de ressources, privilégient un saupoudrage de subventions ou de délégation de service auprès des acteurs privés. Cette forme de politique n'incite pas la population et les associations à formuler et à concrétiser leurs aspirations culturelles.

Rappelons ici les mots d'Anthime Leroy lors de son allocution de clôture du Festival musique et nature : « Ceux qui considèrent la culture comme un coût, qu'ils fassent le choix de l'ignorance ! »

C'est pourquoi les communistes mènent bataille pour un service public de la culture, pour des politiques publiques ambitieuses et un relais par l'audiovisuel public et des médias.

D'ores et déjà, ils ont lancé un appel à signer sur www.pcf.fr/appel_pour_de_nouveaux_etats_generaux_de_la_Culture

18 - 19 OCTOBRE
ACCÈS LIBRE AU PUBLIC



achetez la vignette 20€
auprès des militant-es
(26€ en ligne)

EN SOUTIEN AU JOURNAL
départemental du
PCF SAVOIE
et pour le
CONCERT DU SAMEDI SOIR

18&19 OCT 2025

la fête des **Allobroges**

Le Scarabée
Hauts-de-Chambéry



Le meilleur de **PINK FLOYD** avec
BEST OF FLOYD

MISS SOURY • LA CARRIOLE DE MATHIEU
CONCERTS • ANIMATIONS • DEBATS
EXPOSITIONS • BUVETTE • RESTAURATION...

09 80 90 06 19 • www.fetedesallobroges.com

Fête organisée par «Les Allobroges Savoyards», le Journal départemental du PCF73

PROGRAMME DU SAMEDI 18 OCTOBRE

13h30 : inauguration de la fête
Débats

15h00 COMMUNISME MUNICIPAL : réalité ou utopie ?
Denis OZTÖRUN, maire de Bonneuil-sur-Marne
Boris BOUCHET, président du groupe "communistes et insoumis" à la région AuRA

17h00 CULTURE : la culture ça sert à rien !
Pierre DARHÉVILLE, président commission culture du PCF
Denis LANOY, intermittent CGT
Edouard BENARD, député de Seine-Maritime

PROGRAMME DU DIMANCHE 19 OCTOBRE

Débat

9h30 SECURITE SOCIALE : un projet du passé ?
Pierre CAILLAULT CROIZAT, petit-fils d'Ambroise Emmanuel DEFOULLOY, auteur de « Ambroise Croizat, justice sociale et humanisme en héritage »
Thierry BRAILLON, mutualiste communiste savoyard
Nicole GRENIER MERICO, membre de la commission santé, protection sociale du PCF

MEETING

15h00 avec Ian BROSSAT, porte-parole national du PCF et sénateur de Paris

LES ALLOBROGES SAVOYARDS

Abonnez-vous au journal départemental du PCF :
Bimensuel – version papier – 8 pages – 30 Euros/an
chèque à l'ordre "Les allobroges savoyards" (adresse ci-dessous)

APPEL À SOUSCRIPTION

Chères lectrices, chers lecteurs, soutenez notre journal
Chèque à l'ordre de l'ADF PCF 73 (adresse ci-dessous)
Vous recevrez un reçu fiscal en début d'année 2026

Pour faire le choix de l'humain **J'ADHÈRE** 

FÉDÉRATION DU PCF SAVOIE
326 AVENUE ALSACE LORRAINE
73000 CHAMBERY
09 80 90 06 19 - pcfbauges@gmail.com
Site internet renouvelé : WWW.SAVOIE.PCF.FR



NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL :

COURRIEL :